



**Messieurs FIRMIN, DESMARESCAUX et
ROSENBERG**

Le Vésinet, le 03 juillet 2024

Le Maire

Réf : BM/ML/2024/0307/01

Objet : Réponse à votre « Lettre ouverte » du 20 juin 2024

Messieurs,

Le 20 juin dernier, vous avez déposé en Mairie une lettre ouverte à mon attention au sujet du projet centre-ville que mon équipe et moi-même portons depuis notre élection en 2020.

Dans cette lettre, vous me faites de nouveau part de votre point de vue selon lequel « aucune démarche significative de concertation (n'aurait) été entreprise ».

Je me permets de vous rappeler qu'aucun projet dans cette ville, depuis de nombreuses années, n'a fait l'objet de tant de concertation malgré votre affirmation.

En effet, en 2022, vous avez été conviés à 3 réunions de concertation, les 12 septembre, 3 et 15 octobre, tandis que les commerçants étaient reçus et concertés le 19 octobre.

Quelques mois plus tard, en 2023, vous avez de nouveau été conviés à une réunion de concertation et de travail le 15 mars, suivie d'autres le 25 mai, le 4 juillet et le 19 septembre. Deux ateliers ouverts au public et largement communiqués en amont, tout comme une balade prospective, un dispositif mobile de concertation ainsi qu'un questionnaire en ligne ont également été mis en œuvre. Les commerçants, quant à eux, ont également été partie prenante en étant conviés, le 20 juin, à une réunion d'échanges à ce sujet.

Depuis le début de cette année, vous avez été conviés à 4 réunions de concertation, les 15 février, 24 et 25 mars, ainsi que le 11 avril. Vous avez même eu l'occasion d'échanger directement avec le maître d'œuvre choisi, l'agence TER, dans ses locaux, avec Madame Vicq-Appas, ce qu'aucun élu municipal n'a eu l'occasion de faire. Un atelier ainsi que deux réunions avec les commerçants ont été organisés les 23 avril et 18 juin, ainsi qu'une réunion publique largement communiquée en amont le 26 avril dernier. Le conseil municipal des jeunes a pu également s'exprimer et travailler sur le centre-ville « à hauteur d'enfant », deux dispositifs mobiles ont été organisés, ainsi qu'un questionnaire en ligne qui a permis de recueillir les réponses de nombreux Vésigondins.

Quant à la publicité de ces démarches de concertation à destination du grand public, je vous rappelle que des communications ont été faites plusieurs semaines et plusieurs jours avant sur le site internet de la ville, sur la page Facebook, le compte Instagram, dans le magazine municipal bimestriel, mais aussi sur les panneaux lumineux et les panneaux d'affichage « Decaux » qui sont répartis dans l'ensemble de l'espace public de la commune.

L'évocation d'un « ressenti général » des citoyens d'un manque de consultation sur cet important projet me semble particulièrement partial pour ne pas dire erroné au regard des moyens déployés pour faire connaître ce projet et impliquer les Vésigondins dans une démarche de concertation.

Vous avez été, vous-mêmes et à plusieurs reprises, destinataires d'informations ou de documents dont vous aviez la primeur. Si je n'ai pas le souvenir qu'à l'époque m'ait valu une quelconque remarque ou protestation de votre part, je me souviens en revanche avoir, à plusieurs occasions, regretté de voir ces informations et documents diffusés bien plus largement, parfois de manière partielle ou mensongère, alors qu'il était convenu qu'ils devaient rester, un temps du moins, dans le cercle fermé duquel vous étiez.

Vous souhaitez aujourd'hui échanger avec les habitants sur cette notice, nous vous en laisserons tout le loisir lorsque celle-ci sera mise en ligne dans sa version définitive, enrichie des résultats de la concertation avec le grand public et du travail avec les associations qui se sont inscrites dans une démarche constructive.

Je tiens à profiter de cette réponse à votre lettre ouverte pour vous réaffirmer notre détermination à mener à bien ce projet dont notre ville a tant besoin et qui a reçu, contrairement à vos affirmations, le soutien de nombreux Vésigondins. Vous avez choisi d'en faire, ou d'être, un objet politique, c'est votre droit le plus absolu. Je suis persuadé, et mon équipe avec moi, que nous devons à notre ville d'avancer sur un projet global et cohérent et que ce projet devra être mené à terme, pour le Vésinet, pour les Vésigondins.

Si la mauvaise foi vous anime, ce qui m'anime quant à moi, c'est de faire rayonner notre ville.

Veillez agréer, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire
Vice-président de la CASGBS



Bruno Coradetti